

Inégalités et politique

Étude des ressorts et des enjeux de la domination, de la résilience et du changement social

Résumé

Cet appel à contributions a, notamment, pour ambition d'éclairer scientifiquement, et à nouveaux frais, le rapport entre inégalités et politique. Il s'agit, en effet, de donner à voir, et de donner à comprendre, comment et pourquoi les inégalités structurent la vie quotidienne. C'est par ailleurs l'occasion de saisir leur objectivation et leurs manifestations à travers, entre autres, des catégories telles que la domination et la résilience. Un accent particulier est accordé au fait selon lequel les usages que l'on fait des inégalités peuvent être, et sont souvent, au fondement des changements observés dans les sociétés politiques du monde contemporain. Le présent appel à contributions se veut, dès lors, ouvert aux chercheurs en sciences humaines et sociales de tout pays.

Argumentaire

Les inégalités sont constitutives de toutes les sociétés (Mestre et *al.*, 2009 : 22). Elles sont mondiales et nationales (Bourguignon, 2016 : 179-192 ; Boutaud, 2010 : 13-21). Dès lors, toutes les sociétés humaines ont besoin de justifier leurs inégalités. Il faut leur trouver des raisons, faute de quoi c'est l'ensemble de l'édifice politique et social qui menace de s'effondrer (Piketty, 2019). Elles figurent parmi les problèmes brûlants du monde actuel (Bret, 1996 : 10), car elles s'accroissent (Mbembe, Bonane & Merckaert, 2014 : 87) ou s'aggravent dans le monde entier (Courmont & Cozette, 2000 : 907-916). Elles sont à envisager en tant que données de la nature et construits socioéconomiques, culturels et politiques. Cet état de fait est le soubassement à partir duquel se rend possible la domination de l'un sur l'autre, voire des uns sur les autres, d'une manière ou d'une autre. Les inégalités ont existé de tout temps. Elles existent et existeront toujours, assurément, évidemment. Aucun champ ne leur échappe, encore moins celui du pouvoir, ou spécifiquement de la politique. C'est qu'en effet, « le pouvoir confirme et conserve les dissymétries constitutives des rapports sociaux ; il est indissociable des effets inégalitaires » (Balandier, 1985 : 314 ; Corcuff, 2007 : 121).

Ces considérations trouvent, d'ailleurs, leur légitimité dans le fait selon lequel le pouvoir se renforce avec l'accentuation des inégalités, qui sont la condition de sa manifestation, au même titre qu'il est la condition de leur maintien en l'état (Balandier, 1985 : 314). Envisagé en tenant compte de son caractère androgyne, le concept de « politique » permet de les envisager, dans le cas d'espèce, sous toutes leurs formes possibles. Rappelons que le politique renvoie à l'idée d'un ordre indispensable qui permet aux hommes de vivre ensemble et définit cet espace social dans lequel les individus choisissent de soumettre leurs conflits d'intérêts à la régulation d'un pouvoir qui détient le monopole de la coercition légitime (Hastings, 1996 : 4 ; Weber, 1922). La politique, par contre, définit une activité spécialisée dans un espace quotidien d'affrontements entre candidats au pouvoir (Hastings, 1996 : 4). À la lumière de ces considérations, comment peut-on comprendre les inégalités et les expliquer ? Comment s'articulent-elles au phénomène politique ? Que donne à voir, dans le champ sociopolitique interne, voire en dehors de celui-ci, la corrélation entre inégalités et politique ?

AXES THÉMATIQUES

1)- Inégalités d'intégration sociopolitique

Qu'est-ce qui caractérise(nt) l'inégalité ou les inégalités d'intégration ? Pourquoi et comment se produisent et se reproduisent-elles ? Certains précisent que "la question des inégalités va au-delà des disparités de revenu et de genre. Elles sont tangibles dans l'accès à la santé, à l'éducation, au marché de l'emploi, au bien-être. L'on relève aussi un lien entre les inégalités, la cohésion sociale et les conflits (Alesina & Perotti ; Barro, Stewart cités par Gazibo & Mbabia, 2019 : 62). Les inégalités d'intégration dont il est question, dans le cas d'espèce, peuvent être non limitativement scolaires, culturelles, économiques, sanitaires, sécuritaires, politiques. Elles peuvent, par ailleurs, être reconnues au travers des problèmes d'emploi, de genre, de générations. Les inégalités genrées ou générationnelles connaissent-elles ou non un amenuisement sur le terrain politique ?

Les catégories telles que les ethnies, les régions, les minorités les informent, d'une manière ou d'une autre. L'inégalité dans le domaine de la santé, en l'occurrence, ou dans la distribution sociale et territoriale de la santé pose, avec acuité, le problème du « pluralisme médical » (Benoist, 1996). Sous un tout autre angle, cette inégalité peut donner, entre autres, à voir se démocratiser des églises dites de réveil, voire le recours à divers groupes religieux, etc. L'articulation entre inégalité et intégration peut également être envisagée à l'aune du service public, de façon générale. Il n'est, en l'occurrence, pas rare d'assister à des difficultés d'accès ou non à la justice institutionnelle, ou sa facilitation par exemple. Mais, face à l'inégalité devant la justice institutionnelle, s'organise ou se met en mouvement la justice populaire. L'inégalité dans la distribution sociale et territoriale de la sécurité, voire au sein ou entre les forces de défense et de sécurité, n'est pas en reste.

Plus globalement, l'inégalité des États ou au sein des États se justifie-t-elle toujours en termes de ressources, en l'occurrence naturelles ? Quelle est la place de la gouvernance dans tout ceci ? Les politiques d'intégration politique des États subissent-elles les affres des politiques, sinon de l'inégalité des États sur les plans des ressources, du territoire, de la population, d'un point de vue quantitatif et qualitatif ? Existe-t-il, sur ce plan, des inégalités entre ou au sein des groupes d'appartenances diverses, et comment les appréhender ? Sous une autre mesure, qu'observe-t-on dans le champ politique, en situation d'inégalité des acteurs, en termes de ressources économiques ?

L'inégalité d'intégration formelle en milieu urbain est, quant à elle, un terrain fertile de montée en régime de l'insécurité urbaine. Elle donne à mieux appréhender le travail de l'État, sinon la place des forces de sécurité et leur rôle dans le territoire. En même temps, elle permet de prendre acte de leur importance. Autrement, la monopolisation par l'État de la violence dite légitime, au sens wébérien du terme, présente des lésions, du fait des entrepreneurs de l'insécurité.

2)- Inégalités de domination sociopolitique

La domination ne désigne qu'un type particulier de relations inégales qui coexiste ou s'articule avec bien des processus de dissymétrie des relations de pouvoir (Martuccelli, 2004 : 469). Dès lors, qu'est-ce que les inégalités peuvent donner à voir, dans un champ sociopolitique, quand elles épousent les contours de la domination masculine ? (Bourdieu, 1998 ; Sindjoun, 2003) ou de la violence symbolique ? Comment, dans cet ordre d'idées, participons-nous à notre propre domination ? (Bourdieu, 2001 : 205) Comment se manifeste, de nos jours, la domination, au sens de Max Weber (1922), c'est-à-dire au triple point de vue charismatique, traditionnel et légal-rationnel ? Bien plus, « quelles pratiques permettent aux pouvoirs de se légitimer ? » (Hiboux, 2011) Qu'est-ce que les inégalités offrent à l'observateur, sous le prisme du prestige et de ses usages dans une optique

interactionniste et, spécifiquement, de la légitimation sociale et politique des acteurs et entrepreneurs sociopolitiques (grands hommes, *big men*), animant ainsi des dynamiques qui s'inscrivent dans l'ordre du clientélisme, du loyalisme, voire de la défense des intérêts de ces figures qui ont réussi le pari de « la distinction » (Bourdieu, 1979) aux plans tout au moins social, économique ou politique ? Le clientélisme politique (Kettering, 1988 : 419-447 ; Petiteville, 1996 : 571-601 ; Médard, 2000 : 75-87 ; Tafani, 2005 : 259-286) et le *bigmanisme* politique (Mouiche, 2008 : 19-46) informent, d'une manière ou d'une autre, les rapports inégalitaires entre gouvernants et gouvernés, ou entre possédants et démunis. Qu'évoque politiquement la dynamique contraire à ce qui précède, en termes d'érosion de la domination, à quelques proportions que ce soient, au travers de la « défection » (Hirschman, 1995) ? Face aux inégalités et à leurs conséquences sur les vies, comment s'opère la « résilience » (Manciaux, 2001 : 321-330 ; Cyrulnik, 2001 : 77-82 ; Henrotin, 2005 : 12-15 ; Bernard & Fayolle, 2016 : 16-26) des agents et même de certains acteurs du champ sociopolitique ?

Par ailleurs, quels rôles jouent, par exemple, les groupes et les ordres religieux, et même les chefferies traditionnelles, dans les systèmes de domination au sein de nos sociétés politiques ? Comment s'articulent, dans ces structures, elles-mêmes, les mécanismes de la domination, connotés politiquement ?

L'articulation entre le centre et la périphérie (villes/campagnes, villes, territoire urbain, quartiers, etc.) donne à percevoir également des rapports d'inégalité et de domination envisagés sous un prisme politique dans le monde contemporain. « L'exode rural » (Pitié, 1979), par exemple, est l'expression d'un contraste existant et saisissant entre le cadre rural, le cadre urbain et les opportunités que ces derniers offrent. Il s'agira donc, dans cet axe thématique, d'apporter des contributions visant à renseigner sur les inégalités ou les rapports inégalitaires, entre les acteurs ou entrepreneurs sociopolitiques, dans le marché ou le champ politique. En fait d'inégalité de domination politique, l'on pourrait, par exemple, apporter des éclairages sur les questions relevant des inégalités sociales face à la politique (les démunis en politique, les riches et les pauvres en politique...); les avantages, les inconvénients et les conséquences des inégalités en politique ; l'inégalité matérielle, financière et économique en politique ; l'inégalité discursive en politique ; les partis politiques et les inégalités en politique ; l'instrumentalisation en politique ; la violence ou le rapport de force en politique, etc. L'on peut aussi s'intéresser à la question de savoir si les ressources économiques suffisent à structurer la réussite en politique ?

3)- Stratégies et politiques – publiques – de réduction des inégalités

Placer la question de la réduction des inégalités au niveau des politiques publiques, d'une intervention ou d'une action publique, revient à considérer que les autorités publiques (États, autorités déconcentrées de l'État, collectivités locales, etc.) portent une responsabilité d'arbitrage et de décision dans ce domaine (Mestre et *al.*, 2009 : 31). L'ampleur des inégalités exige d'œuvrer en faveur de leur réduction. C'est d'ailleurs ce que recommande l'un des objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les Nations Unies en 2015 : « Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre » (Gazibo & Mbatia, 2019 : 62). En d'autres termes, et dans une optique futuriste ou prospective, leur réduction est dorénavant inscrite, par les États membres des Nations Unies, comme un objectif dans le nouvel agenda international de développement à l'horizon 2030 (Mesplé Soms & Robilliard, 2018 : 53).

À la lumière de ces considérations, l'on comprend davantage pourquoi les inégalités resurgissent dans les discours et les pratiques. Elles constituent, la plupart du temps, des facteurs qui structurent l'engagement des acteurs, des politiques ou de la société civile, tout ceci au niveau national, international ou transnational. Autrement dit, les stratégies et politiques de réduction des inégalités peuvent être, à la fois, le fruit des entreprises individuelles ou collectives. Il s'agit ici de

réfléchir sur le fait de savoir comment s'opère la lutte ou la réduction des inégalités dans une optique politique. Que fait ou ne fait pas l'État dans ce sens ? D'autres acteurs, autres que lui, interviennent-ils pour l'atteinte des mêmes objectifs ? Mieux, que fait la société civile dans cet ordre d'idées ? En fin de compte, quels rôles jouent ces acteurs en matière de « changement social » (Ginsberg, 1961 : 41-60 ; Rocher, 1972 ; Chevallier, 2005 : 383-390) ?

OBJECTIFS DE L'OUVRAGE :

Ce projet d'ouvrage a, entre autres, pour ambitions de :

- Revisiter la question des rapports entre les inégalités et la/le politique ;
- Tirer des enseignements au sujet du rapport entre les inégalités et la/le politique ;
- Comprendre et rendre compte des usages que l'on fait des inégalités catégorielles (en raison de la classe sociale, du genre, de l'âge, de l'ethnie) en politique ;
- Étudier les ressorts et les enjeux de la domination, de la résilience et du changement social, sur la base du rapport entre inégalités et politique ;
- Comprendre et d'expliquer les stratégies et politiques – publiques – de réduction des inégalités ;
- Prendre acte de l'efficacité ou non des politiques – publiques – de réduction des inégalités ;
- Voir comment ou si les populations, la société civile, les politiques, les partis politiques, etc. participent ou non à la réduction des inégalités ;
- Dire si la réduction des inégalités conduit, à quelques proportions que ce soient, au changement social, et si oui comment ?
- etc.

CALENDRIER ET MODALITÉS DE PROPOSITION D'UN CHAPITRE D'OUVRAGE

- 24 juillet 2021 : Ouverture de l'appel à contributions ;
- **Du 01^{er} février au 31 mars 2022 : Soumission d'une proposition de chapitre complet** à l'adresse medjermi@yahoo.fr (entre 17 et 25 pages) ;
- Du 01^{er} mai au 04 mai 2022 : Notification des décisions aux auteurs ;
- Du 05 mai au 25 mai 2022 : Lectures et corrections en interne ;
- Du 01^{er} juin au 01^{er} juillet 2022 : Évaluation à l'aveugle des contributions par les membres du comité scientifique ;
- Du 01^{er} août au 05 août 2022 : Envoi des chapitres d'ouvrages aux auteurs avec les recommandations du comité scientifique ;
- Du 20 au 25 août 2022 : Renvoi de la version définitive au coordinateur de l'ouvrage des chapitres corrigés et mise en forme du manuscrit ;
- Du 26 août au 31 septembre 2022 : Relecture du manuscrit ;
- Octobre 2022 : Soumission du manuscrit à l'éditeur retenu.

NB : Les propositions de chapitres (introduction, corps du texte, conclusion) comprennent le nom de l'auteur, sa qualité (titre, grade universitaire, affiliation institutionnelle, e-mail), les résumés, en français et en anglais, suivis de 05 à 07 mots-clés.

Le texte est titré et numéroté ainsi qu'il suit : 1- ; 1-1- ; 1-2- ; 2- ; 2-1 ; 2-2-. Il est justifié, écrit en Times New Roman, taille 12, interligne simple, marges 2,5. Le document est à envoyer sous la forme d'un fichier Word.

Le texte ne comporte pas de bibliographie. Les éléments bibliographiques se mettent uniquement en notes de bas de page, ainsi qu'il suit : prénom, nom, année de publication, titre de l'ouvrage en italique, ville de publication, maison d'édition, p. pour page citée et pp. pour pages citées. Pour un chapitre d'ouvrage, prénom, nom, année de publication, titre du chapitre entre guillemets, suivi de in, suivi du prénom et du nom de l'auteur, suivi de (dir.) entre parenthèses, suivi du titre de l'ouvrage en italique, de la ville de publication, de la maison d'édition, suivi de p. pour page citée, et pp. pour pages citées. Pour les thèses et les mémoires : prénom, nom, année, titre de la thèse en italique (titre du mémoire entre guillemets), le domaine de la thèse ou du mémoire, l'affiliation institutionnelle de la thèse ou du mémoire (ex : université de...), p. pour page exploitée et pp. pour pages exploitées. Pour un article : prénom, nom, année de publication, titre de l'article entre guillemets, titre de la revue en italique, volume suivi du numéro de la revue, p. pour page citée, et pp. pour pages citées. Pour référencer une citation tirée d'un site Internet, titre du texte, la date de consultation du site, exemple : (consulté le 28 février 2022), indiquez l'adresse complète du site ainsi qu'il suit : URL : <http://www.inegalite.2022.politique>.

Coordination de l'ouvrage : Fred Jérémie MEDOU NGOA, Maître de Conférences en Science Politique (Université de Douala).

Comité scientifique international

Professeur(e)s :

Abolo Mbita Christian, Université de Yaoundé II ;
Aboya Endong Manassé, Université de Douala ;
Abwa Daniel, Université de Yaoundé I ;
Akono Atangane Eustache, Université de Yaoundé II ;
Akono Evang Serge Paulin, Université de Douala ;
Alawadi Zelao, Université de Dschang ;
Amougou Mbarga Alphonse Bernard, Université de Douala ;
Atanga Luc, Université de Yaoundé II ;
Ateba Bertrand, Université de Douala ;
Atenga Thomas, Université de Douala ;
Batchom Paul Elvic, Université de Yaoundé II ;
Belomo Essono Pélagie Chantal, Université Catholique d'Afrique Centrale ;
Boyomo Assala Laurent-Charles, Université de Yaoundé II ;
Brieg Capitaine, Université d'Ottawa ;
Ebogo Frank, Université de Yaoundé II ;
Efoua Mbozo'o Samuel, Université de Yaoundé I ;
Ekambi Dibonguè Guillaume, Université de Douala ;
Esseba Cyriaque, Université de Yaoundé II ;
Ewa Bogalska-Martin, Université de Grenoble ;
Ewodo Mbele Marc Luciani, Université de Yaoundé II ;
Fogue Tedom Alain, Université de Yaoundé II ;
Gazibo Mamoudou, Université de Montréal ;
Hayat Samuel, Université de Lille ;
Kapagama Ikando Pascal, Université de Kinshasa ;
Kaptchouang Tchejip Célestin, Université de Yaoundé II ;
Katambwe Jo M., Université du Québec à Trois-Rivières ;
Kayo Sikombé, Université de Yaoundé II ;
Leka Essomba Armand, Université de Yaoundé I ;
Keutcheu Joseph, Université de Dschang ;
Kontchou Kouomegni Augustin, Université de Yaoundé II ;
Lévesque Maurice, Université d'Ottawa
Machikou Ngameni Nadine, Université de Yaoundé II ;
Mandjack Albert, Université de Douala ;

5

Appel à contributions pour un ouvrage collectif
Inégalités et politique
*Étude des ressorts et des enjeux de la domination,
de la résilience et du changement social*

Du 01^{er} février au 31 mars 2022 : Soumission d'une proposition de chapitre complet (entre 17 et 25 pages) à l'adresse medjerme@yahoo.fr

Mandjem Yves-Paul, Université de Yaoundé II ;
 Marchal Hervé, Université de Bourgogne-Franche-Comté ;
 Martuccelli Danilo, Université de Paris ;
 Mbia Jean-Paul, Université de Yaoundé II ;
 Menguele Menyengue Aristide Michel, Université de Douala ;
 Messanga Nyamding, Université de Ngaoundéré ;
 Messu Michel, Université Paris Descartes ;
 Michel Coutu, Université de Montréal.
 Mouiche Ibrahim, Université de Yaoundé II ;
 Mvelle Guy, Université de Yaoundé II ;
 Mvomo Ela Wullson, Université de Yaoundé II ;
 Ntungwe Ndue Paul, Université de Yaoundé II ;
 Nsoh Ndikum Christopher, Université de Yaoundé II ;
 Nyongbet Gabsa Wilfred, Université de Yaoundé II ;
 Ngono Louis Martin, Université de Yaoundé II ;
 Nguelieutou Auguste, Université de Douala ;
 Njoya Jean, Université de Yaoundé II ;
 Nkot Fabien, Université de Yaoundé II ;
 Nna Mathurin, Université de Ngaoundéré ;
 Ntuda Ebodé Joseph Vincent, Université de Yaoundé II ;
 Omballa Magellan, Université de Yaoundé II ;
 Onana Janvier, Université de Douala ;
 Owona Nguini Mathias Éric, Université de Yaoundé II ;
 Pagès Alexandre, Université de Franche-Comté ;
 Pastinelli Madeleine, Université Laval ;
 Pokam Hilaire de Prince, Université de Dschang ;
 Pondi Jean-Emmanuel, Université de Yaoundé II ;
 Randriamasitiana Gil Dany, Université d'Antananarivo ;
 Roy Shirley, UQAM ;
 Saïbou Issa, Université de Maroua ;
 Sindjoun Luc, Université de Yaoundé II ;
 Tchingankong Yanou Moïse, Université de Yaoundé II ;
 Tchoupie André, Université de Dschang ;
 Timofey Agarin, Université Queen's Belfast
 Soulet Marc-Henry, Université de Fribourg ;
 Zachary Elkins, Université du Texas à Austin.

Références bibliographiques

- BALANDIER Georges**, 1985, « Le politique des anthropologues », in Madeleine GRAWITZ et Jean LECA (dir.), *Traité de science politique. La science politique, science sociale. L'ordre politique*, Tome 1, Paris, PUF, pp. 309-324.
- BENOIST Jean**, 1996, *Soigner au pluriel. Essai sur le pluralisme médical*, Paris, Karthala.
- BERNARD Marie-Josée, FAYOLLE Alain**, 2016, « La résilience, une nouvelle approche de la dimension émotionnelle », *Entreprendre & Innover*, 2, n° 29, pp. 16-26.
- BOURDIEU Pierre**, 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de Minuit.
- BOURDIEU Pierre**, 1998, *La domination masculine*, Paris, Seuil.
- BOURDIEU Pierre**, 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Fayard.
- BOURGUIGNON François**, 2016, « Inégalité mondiale et inégalités nationales : niveaux et durées de vie », *Revue d'économie financière*, n° 122, pp. 179-192.
- BOUTAUD Aurélien**, 2010, « Les inégalités mondiales : une réalité plurielle », *Mouvements*, 4, n° 64, pp. 13-21.
- BRET Bernard**, 1996, « Les inégalités : une question de géographie politique », *L'information géographique*, vol. 60, n° 1-2, pp. 10-19.

- CHEVALLIER Jacques**, 2005, « Politiques publiques et changement social », *Revue française d'administration publique*, vol. 3, n° 115, pp. 383-390.
- COURMONT Barthélémy, COZETTE Murielle**, 2000, « L'aggravation des inégalités dans le monde », *Politique étrangère*, vol. 64, n° 4, pp. 907-916.
- CYRULNIK Boris**, 2001, « Manifeste pour la résilience », *Spirale*, 2, n° 18, pp. 77- 82.
- GAZIBO Mamoudou, MBABIA Olivier**, 2019, *Index de l'émergence en Afrique*, Montréal, PRAME & OBEMA.
- GINSBERG Morris**, 1961, « Le changement social », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 31, pp. 41-60.
- GRAWITZ Madeleine, LECA Jean** (dir.), 1985, *Traité de science politique. La science politique, science sociale. L'ordre politique*, Tome 1, Paris, PUF.
- HASTINGS Michel**, 1996, *Aborder la science politique*, Paris, Seuil.
- HENROTIN Joseph**, 2005, « La résilience », *Diplomatie*, n° 16, pp. 12-15.
- HIBOU Béatrice**, 2011, *Anatomie politique de la domination*, Paris, la Découverte.
- HIRSCHMAN Albert O.**, 1995, *Défection et prise de parole. Théorie et applications*, Paris, Fayard.
- KETTERING Sharon**, 1988, « The Historical Development of Political Clientelism », *The Journal of Interdisciplinary History*, vol. 18, n° 3, pp. 419-447.
- MANCIAUX Michel**, 2001, « La résilience. Un regard qui fait vivre », *Études*, 10, T. 395, pp. 321-330.
- MARTUCCELLI Danilo**, 2004, « Figures de la domination », *Revue française de sociologie*, 45-3, pp. 469-497.
- MBEMBE Achille, BONANE Jacques et MERCKAERT Jean**, 2014, « Quand l'Afrique sort de l'ombre », *Revue Projet*, vol. 1, n° 338, pp. 84-87.
- MÉDARD Jean-François**, 2000, « Clientélisme politique et corruption », *Revue Tiers Monde*, vol. 41, n° 161, pp. 75-87.
- MESPLÉ-SOMPS Sandrine, ROBILLIARD Anne-Sophie**, 2018, « Réduire les inégalités : enjeux conceptuels, statistiques et politiques », *STATECO*, n° 112, pp. 53-62.
- MESTRE Christophe, DURAY-SOUNDRON Chantal, HUYGHEBAERT Patricia et TUROT Oriane**, 2009, *Réduire les inégalités par des politiques publiques locales. Orientations méthodologiques* (consulté le 19 juillet 2021). URL : http://www.ciedel.org/wp-content/uploads/2019/04/Réduire_inegalite2.pdf.
- MOUCHE Ibrahim**, 2008, « Multipartisme, “bigmanisme” politique et démocratisation au Cameroun », *Revue africaine d'études politiques et stratégiques*, n° 5, pp. 19-46.
- PETITEVILLE Franck**, 1996, « Quatre décennies de “coopération franco-africaine” : usages et usure d'un clientélisme », *Études internationales*, 27 (3), pp. 571-601.
- PIKETTY Thomas**, 2019, *Capital et idéologie*, Paris, Seuil.
- PITIÉ Jean**, 1979, *L'exode rural*, Paris, PUF.
- ROCHER Guy**, 1972, *Introduction à la sociologie générale. Le changement social*, Tome 3, Paris, Seuil.
- SINDJOUN Luc** (dir.), 2003, *La biographie sociale du sexe ; genre, société et politique au Cameroun*, Dakar/Paris, Codesria-Karthala.
- TAFANI Pierre**, 2005, « Du clientélisme politique », *Revue du MAUSS*, vol. 1, n° 25, pp. 259-286.
- WEBER Max**, 1922, *Economie et société*, Paris, Plon.
- WEBER Max**, 1963, *Le savant et le politique*, Paris, Union Générale d'Éditions.